

2017

BILAN DE MANDAT
5 ans au service des Français du
Benelux



Philip Corderoy
votre député

Table des matières

Partie 1 : Education	2
I) Réseau d'enseignement français à l'étranger	2
II) Développement d'une offre complémentaire accessible au plus grand nombre.....	4
III) Ecoles européennes	6
IV) Mobilité des étudiants	7
V) Enseignement des langues vivantes en France	8
Partie 2 : Vie professionnelle	10
I) Aide législative à la mobilité.....	10
II) Soutien aux Français dans leur vie professionnelle	11
Partie 3 : Un service public de proximité, simplifié et égalitaire	14
I) Fiscalité : plus d'égalité, de clarté et de simplification	14
II) Retraite & dépendance : simplification, portabilité, justice	15
III) Action sociale : agir pour les plus démunis	17
IV) Service public aux Français de l'étranger	18
V) Sécurité.....	20
Partie 4 : Droits et libertés	22
I) Handicap.....	22
II) Mariage pour tous.....	25
III) Fin de vie	25
IV) Droit des femmes	26
V) Droit de la famille	27
Partie 5 : Soutien au rayonnement de la France	28
I) Culture et francophonie	28
II) Vie des associations.....	29
III) Sport et Français de l'étranger	30
Partie 6 : coopération transfrontalière et Europe	31
I) La coopération transfrontalière	31
II) Europe	34

J'ai fait de l'enseignement et de l'éducation l'une des priorités de mon mandat.

Je me suis engagé pour la consolidation du réseau d'enseignement français à l'étranger, un des réseaux les plus développés dans le monde. Un des enjeux reste sa démocratisation. C'est le sens du nouveau système de bourse, de mon rapport sur « la maîtrise des frais de scolarité » ou encore de mon action pour l'inclusion des personnes à besoins spécifiques.

Fervent défenseur de la diversification de l'offre d'enseignement français à l'étranger afin qu'il soit accessible au plus grand nombre, j'ai aussi plaidé dans les pays de la circonscription pour le renforcement de l'enseignement bilingue francophone, le développement des écoles européennes ou la multiplication des associations « Français langue maternelle (FLAM) » qui proposent des activités linguistiques et culturelles dans un cadre extra-scolaire à des enfants scolarisés dans les systèmes locaux.

La mobilité des étudiants fut également un des axes importants de mon action aussi bien pour attirer les jeunes Français de l'étranger vers l'enseignement supérieur français que pour faciliter le retour dans leur pays des nombreux étudiants français qui viennent étudier à l'étranger.

J'ai enfin défendu l'ouverture linguistique dans le système français. Convaincu qu'une jeunesse mobile, ouverte sur le monde et riche d'une double culture, constitue un formidable atout pour la France, j'ai soutenu toutes les actions permettant aux jeunes Français de s'ouvrir davantage aux langues étrangères.

I) Réseau d'enseignement français à l'étranger

Attaché à la possibilité pour les jeunes vivant à l'étranger d'avoir accès à une offre éducative en langue française, j'ai œuvré pour rendre le réseau d'enseignement français à l'étranger plus accessible à tous. C'est le sens de mon engagement au sein du conseil d'administration de l'Agence pour l'Enseignement français à l'étranger (AEFE), du groupe de travail auquel j'ai participé sur « l'avenir de l'enseignement français à l'étranger » en 2013, du rapport que j'ai remis au ministre des Affaires étrangères en décembre 2014 avec Claudine Lepage sur la nécessaire [« maîtrise des frais de scolarité »](#) ainsi que ma mobilisation constante sur le terrain.

1) Suppression de la prise en charge (PEC) des frais de scolarité et remplacement par un système de bourse plus juste

- **Soutien à la suppression de la PEC, système injuste qui avait provoqué une explosion des frais de scolarité (2012)**

Cette fausse gratuité mise en place en 2007 par la majorité précédente ne concernait que le lycée. Elle était donc réservée à ceux qui avaient les moyens de payer toute la scolarité jusqu'à la 3^{ème}. Elle a par ailleurs eu comme effet de faire exploser les frais de scolarité pour tous les autres élèves, accentuant encore l'injustice.

- **Mise en place d'un nouveau système de bourses plus simple et plus lisible (2012)**
 - Critères d'octroi des bourses plus justes et plus objectifs
 - Pouvoir supplémentaire aux commissions locales des bourses qui sont les mieux habilitées à apprécier les différentes demandes.
 - Interpellation du secrétaire d'État aux Français de l'étranger en 2016 pour proposer des ajustements au nouveau système de bourses (plus de flexibilité pour les commissions locales, entre les deux commissions locales de bourses, prise en compte des frais liés au handicap, remboursement des frais de première inscription des familles en cas de refus de la bourse).

2) **Rapport remis au ministre des Affaires étrangères : 50 propositions pour limiter les dépenses dans le réseau d'enseignement français à l'étranger et pour trouver de nouvelles sources de financements**

- **Propositions organisées autour de 5 axes principaux :**
 - des mesures d'économies générales et un meilleur contrôle des dépenses ;
 - la recherche indispensable de nouvelles sources de financement, comme par exemple un plan « rénovation écoles » en partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI) ;
 - le renforcement des partenariats avec les familles, les pays hôtes, les entreprises, les institutions européennes et internationales ou les pays francophones ;
 - la réforme de la gouvernance notamment par un renforcement du rôle pilote de l'Ambassadeur et la révision de la charte de l'AEFE ;
 - la meilleure répartition des fonds existants notamment grâce au développement des associations FLAM et du Label FrancÉducation.
- **Réunion de travail annuelle avec le secrétaire d'État aux Français de l'étranger (2016 et 2017) pour contrôler l'avancée de la mise en place des propositions. Fin 2017, plusieurs propositions étaient mises en place ou en cours de l'être dont :**
 - un pilotage politique conjoint des ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale avec pour objectif de définir les zones de développement prioritaires et d'y accorder les moyens adéquats.
 - des « plans enseignement » impulsés par les Ambassades pour la création de nouvelles implantations d'établissements en fonction de l'évolution de la communauté française.
 - mise en place d'un véritable interlocuteur direct et spécifique au sein de l'AEFE pour les structures Label FrancEducation et le programme FLAM.
 - amplification du numérique dans le réseau : dématérialisation des copies du bac, tablette numérique.

3) **Inclusion des élèves en situation de handicap et à besoins spécifiques**

- **Création par l'AEFE de l'Observatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**
Cet observatoire résulte de mes demandes récurrentes de mieux prendre en compte l'inclusion de tous dans les établissements scolaires français à l'étranger. Un guide est désormais envoyé chaque année aux établissements leur rappelant leurs obligations en la matière.

- **Demande du calcul du coût de l'Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS) pour octroi des bourses**

Interpellation du secrétaire d'État aux Français de l'étranger (courrier en 2016) pour demander que le coût des AVS soient pris en compte dans les frais de scolarité pour calculer la quotité de bourse des familles.

4) Soutien aux acteurs en circonscription

- **Visite annuelle des établissements et remontée des problématiques**
 - Visite à l'occasion de la rentrée scolaire des établissements AEFÉ du Benelux
 - Entretien avec les personnels de direction, les enseignants et les parents d'élèves et relai de leurs préoccupations auprès de l'administration française ou de celle du pays d'accueil
 - Par exemple interpellation du ministre-Président de la région de Bruxelles-capitale pour le maintien du tracé de la ligne de bus 60 desservant le lycée Jean Monnet à Bruxelles. La mobilisation de tous a été un succès sur ce dossier.
- **Opération « éducation civique » grandeur nature**
 - Intervention dans les classes de CM2 et de 3^{ème} pour échanger avec les élèves de l'activité du Parlement en France, présenter le fonctionnement de l'Assemblée nationale et le rôle d'un député.
 - Soutien à l'opération « Parlement des enfants » qui voit chaque année une classe de CM2 de la circonscription concourir en présentant une proposition de loi. Fierté d'avoir une classe finaliste en 2016.
 - Accueil de classes et organisation de visites à l'Assemblée nationale.
- **Réserve parlementaire**

Soutien aux projets pédagogiques éducatifs portés par les établissements de la circonscription (projet Rubens à Anvers, voyages scolaires à Izieu, dans la Somme sur les thématiques de la mémoire).

II) Développement d'une offre complémentaire accessible au plus grand nombre

Les lycées français du réseau AEFÉ ne permettront jamais de scolariser tous les enfants français à l'étranger pour des raisons de coût, du manque de place, de situation géographique ou simplement du choix des familles. C'est pourquoi, il faut davantage diversifier l'offre éducative à l'étranger, en développant des filières bilingues en partenariat avec les systèmes locaux, en modernisant les cours à distance du CNED avec l'apport du numérique, en aidant les associations FLAM qui permettent aux enfants scolarisés dans un système étranger d'apprendre aussi notre langue. La proposition 41 du rapport Lepage/Cordery demande un effort plus important et plus lisible pour ces offres complémentaires.

1) Développement des écoles et sections bilingues francophones

- **Rôle de la France pour le développement des filières bilingues francophones à l'étranger**
 - Adoption de mon amendement à la loi sur la refondation de l'école inscrivant dans les missions de l'Education nationale le développement des filières bilingues et des sections binationales avec les pays partenaires de la France (en prenant exemple sur l'Abibac franco-allemand).
 - La Proposition 20 du rapport Lepage/Cordery propose des rapprochements pédagogiques entre les pays européens et des partenariats entre nos établissements et les systèmes publics locaux, notamment par le développement de filières bilingues.
- **Soutien à la création de filières bilingues francophones dans la circonscription**
 - Système néerlandais : Porta Mosana College à Maastricht – d'autres filières sont à l'étude aux Pays-Bas avec le soutien de l'Ambassade de France
 - Système luxembourgeois : Ecole internationale de Differdange – suit le programme des écoles européennes
- **Soutien au Label FrancEducation**
 - Le label FrancEducation permet d'identifier des établissements scolaires étrangers qui offrent à leurs élèves un enseignement renforcé de la langue française selon un certain nombre de critères (nombre d'heures de français, enseignants français détachés...) qui ont été allégés suite à mes propositions.

2) Croissance du programme FLAM (Français langue étrangère maternelle)

- **Promotion du programme Français Langue Étrangère (FLAM)**

Proposition 42 du rapport Lepage/Cordery : renforcer les programmes FLAM par une augmentation substantielle du budget, la promotion du dispositif et un plan de formation des formateurs.
- **Soutien à la création d'un manuel pédagogique spécifique FLAM**
 - Soutien politique et matériel (par la réserve parlementaire) à l'association « Education française Bay Area » qui produit des manuels pédagogiques adaptés à ce format d'enseignement.
 - Soutien aux associations du Benelux pour qu'elles puissent acquérir et imprimer ces supports.
- **Actions en circonscription**
 - Soutien public et matériel aux associations FLAM du Benelux : « Bande à Gavroche » à Gand, « les Francofilous » à Eindhoven, « Fondation En Famille! » et « Objectif Français » aux Pays-Bas :
 - Visites régulières à l'occasion de cours ou d'événements plus festifs

3) Modernisation du CNED (Centre national d'enseignement à distance)

- **Numérisation des programmes**

Suite aux recommandations du groupe de travail sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, une évolution du CNED a été décidée par les pouvoirs publics. La numérisation a été entamée simplifiant les échanges entre les tuteurs et les élèves.

- **Développement de modules à la carte pour mieux accompagner les jeunes**

En écho à la proposition 40 du rapport Lepage/Cordery, le CNED développe des modules permettant des passerelles entre les systèmes étrangers et le système français.

III) Ecoles européennes

La circonscription compte plusieurs écoles européennes. Scolarisant en priorité les enfants des fonctionnaires européens en poste à l'étranger (dit type 1), elles peuvent accueillir également d'autres publics (type 2 et 3).

Je milite pour que la France assure pleinement sa mission de service public pour nos compatriotes inscrits dans ces dispositifs tant par mon engagement au niveau national que mes actions en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

1) Promotion des écoles européennes au niveau national

- **Réunions régulières avec les représentants des écoles européennes au sein de l'Education nationale en France**

Echange sur les programmes, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, les questions d'orientation scolaire ou encore le statut du personnel enseignant.

- **Interpellation du gouvernement français pour inclure les écoles européennes dans la stratégie d'enseignement français à l'étranger**

La proposition 22 du rapport Lepage/Cordery propose une stratégie plus offensive de la France en termes de détachement d'enseignants afin d'assurer l'ouverture de filières francophones dans les écoles européennes agréées.

La proposition 23 propose des partenariats entre les écoles européennes et les écoles françaises afin d'assurer la continuité de l'enseignement là où les écoles françaises ne vont pas au-delà du primaire.

2) Rencontres en circonscription

- **Visite des écoles européennes**

Bruxelles, Luxembourg, Mol, Bergen

- **Multiplis rencontres et réunions avec les professeurs et représentants de parents de nationalité française**

- **Soutien au développement des écoles européennes agréées**

La Haye, Bruxelles-capitale

IV) Mobilité des étudiants

La mobilité au sein de l'Union européenne est devenue une réalité. Si elle constitue une richesse, tant pour les étudiants qui partent à l'étranger que pour les établissements qui les accueillent, des freins existent malheureusement encore. Il est nécessaire de les surmonter. Je m'investis donc pleinement dans la recherche de solutions communes entre les autorités françaises et du Benelux pour faciliter la mobilité des étudiants entre nos pays.

1) Orientation des jeunes Français de l'étranger

- **Attirer les jeunes Français de l'étranger dans l'enseignement supérieur**
Adoption de mon amendement à la loi sur l'enseignement supérieur et de la recherche élargissant la mission de Campus France aux Français de l'étranger afin de permettre aux élèves français, qu'ils soient scolarisés dans le système français ou non, d'être informés des opportunités qui leur sont offertes dans l'enseignement supérieur français.
- **Soutien aux salons Campus France**
 - Soutien politique et financier aux salons « Campus France » organisés chaque année dans les trois pays avec la participation d'universités et grandes écoles françaises
 - Incitation des autorités françaises à inviter spécifiquement à ces salons les jeunes Français scolarisés dans le système éducatif local qui ont moins accès à l'information sur l'enseignement supérieur français.
 - Participation à ces salons

2) Reconnaissance automatique des diplômes

- **Demande pour une extension de l'accord Benelux de reconnaissance automatique des diplômes à la France**
Interventions auprès de la ministre de l'Éducation nationale pour que la France intègre le dispositif de reconnaissance automatique des diplômes de Licence et Master mis en place par les pays du Benelux (courrier à la ministre, réunion avec son équipe en décembre 2016).

3) Faciliter le retour en France des étudiants français présents en Belgique pour leurs études médicales et paramédicales

- **Desserrement du numérus clausus**
Plaidoyer pour un desserrement voire une suppression du numérus clausus (courriers / questions écrites en [2012](#) auprès de la ministre des Affaires sociales et de la santé), car celui-ci, dans sa forme actuelle, semble inadapté.
- **Echange avec les étudiants et les universités**
Echange avec plusieurs directions d'universités et étudiants français en Belgique ou rentrés en France sur leurs problématiques : perte de l'aide sociale, problèmes pour obtention d'une équivalence de diplôme et droit à exercer lors du retour en France...
- **Rapporteur** pour la Commission des Affaires européennes de l'Assemblée nationale sur la proposition de directive relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (avril 2013)

- **Réunion avec les ministères belge et français pour faciliter le retour en France des diplômés**
 - Question écrite auprès du ministère des Affaires Sociales et de la Santé (2013) sur les mesures envisagées par le gouvernement pour favoriser l'accès au marché du travail français des étudiants français diplômés en Belgique.
 - Question écrite auprès du ministère des Affaires Sociales et de la Santé (2013) sur la reconnaissance par la France du diplôme de logopédie-orthophonie obtenu en Belgique.
 - Courriers à la ministre des Affaires sociales et de la santé (2014 et 2017) et réunions avec son cabinet pour trouver des solutions au retour en France des diplômés paramédicaux en Belgique, notamment en homogénéisant la délivrance des autorisations d'exercer par les directions régionales de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).
 - Question écrite (2014), échanges et réunions avec les cabinets des ministres de l'enseignement supérieur en Belgique et en France (2015) pour trouver des solutions aux questions des stages et des numéros INAMI

4) La coopération universitaire transfrontalière

- **Promotion de la coopération transfrontalière entre universités**
Adoption de mon amendement à la loi sur l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la coopération transfrontalière entre universités.
- **Soutien à la coopération universitaire de la Grande région**
Visites à l'université du Luxembourg dans le cadre de leur partenariat au sein de l'université de la Grande région avec les universités de Lorraine, de Liège et 3 universités allemandes.

V) Enseignement des langues vivantes en France

Dans le débat national, j'ai soutenu toutes les volontés d'ouvertures linguistiques et culturelles des politiques d'éducation et d'enseignement menées par le gouvernement. Atouts indispensables à la mobilité des jeunes, ces fondamentaux permettent d'être mieux préparés à un marché du travail de plus en plus internationalisé.

C'est ainsi que j'ai soutenu le renforcement de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes et étrangères du primaire à l'université, à travers la loi sur « la refondation de l'école de la République » (2013), la réforme du collège (2015) et la loi sur « l'enseignement supérieur et de la recherche » (2014).

1) La loi sur la refondation de l'école

- Introduction de la possibilité aux enfants, d'étudier, dès le CP, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le portugais.
- Renforcement des sections bilingues, binationales et internationales permettant aux élèves d'être plus ouverts sur l'Europe et le monde.

2) La réforme du collège

- Introduction pour tous de la seconde langue vivante dès la 5^{ème} (et non plus à partir de la 4^{ème}), voire la 6^{ème} s'il s'agit de l'anglais.
- Regret de la suppression des classes bi-langues et des sections européennes

3) Loi de réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Introduction de la possibilité de dispenser des cours en langues étrangères à l'université.

Partie 2 : Vie professionnelle

Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à s'installer à l'étranger afin d'exercer une activité professionnelle. Etudiants en stage, salariés, auto-entrepreneurs, fonctionnaires ; si les statuts et les parcours sont variés, tous se doivent d'être soutenus. L'élimination des obstacles à la mobilité a donc été une priorité de mon mandat afin que la libre circulation des personnes, fondement important du projet européen, soit facilitée.

C'est pourquoi, j'ai voté toutes les aides législatives à la mobilité : meilleur encadrement des stages à l'étranger, dispositifs de volontariat pour les jeunes diplômés. J'ai également plaidé dans le cadre de la loi travail pour une portabilité européenne du droit individuel à la formation en introduisant une dimension européenne au compte personnel d'activité.

J'ai aussi soutenu nos compatriotes travaillant au Benelux, qu'il s'agisse d'entrepreneurs ou de salariés, de fonctionnaires en poste à l'étranger ou bien d'agents français dans les institutions européennes et internationales. En effet, l'ensemble de ces acteurs, publics et privés, installés à l'étranger représentent une richesse pour notre pays et contribuent à son rayonnement économique et culturel.

I) Aide législative à la mobilité

Je m'étais engagé lors de la campagne de 2012 à assurer aux étudiants qui effectuaient un stage à l'étranger dans le cadre de leurs études les mêmes droits qu'en France, et ce, afin de permettre au plus grand nombre l'accès à cette mobilité. Aussi, animé par ce principe, je me suis attelé à ce que la mobilité soit renforcée et intégrée dans l'ensemble des dispositifs législatifs français. Mes amendements lors de la loi sur les stages, mon soutien aux VIE ou mon combat pour l'intégration du compte personnel d'activité dans un parcours à l'étranger sont quelques exemples notoires de mon action dans le domaine.

1) Faciliter les expériences professionnelles à l'étranger des jeunes

▪ Loi sur les stages

- [Rapporteur pour observation](#) de la Commission des Affaires européennes sur la proposition de loi visant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires » (février 2014)
- Adoption de mes amendements permettant de mieux encadrer les stages à l'étranger.
 - Pour tout stage à l'étranger, une convention doit maintenant être signée entre l'établissement d'enseignement, l'organisme d'accueil étranger et l'étudiant sur la base des dispositions de la loi française afin d'inciter au respect de nos normes d'encadrement, y compris sur la rémunération minimale.
 - Une fiche d'information relative aux droits et devoirs du stagiaire dans le pays d'accueil sera annexée à chaque convention de stage se déroulant à l'étranger.

- **Volontariat International en Entreprise et en Administration (VIE et VIA)**
 - Rencontres régulières avec les VIE/VIA des trois pays et remontée de leurs problématiques : droit au chômage et à une couverture santé en sortie de VIE, reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise.
 - Soutien et participation aux initiatives de Business France (remise du prix VIE)

2) Introduction d'une dimension « mobilité européenne » au sein du compte personnel d'activité (CPA)

- **Rapporteur pour observation de la commission affaires européennes sur la loi travail.** Mise en contexte européen de la loi, dimension européenne du compte personnel d'activité, promotion de la garantie jeunes, renforcement de la directive sur le détachement des travailleurs
- **Adoption de mes amendements à la loi travail pour inclure une dimension de mobilité européenne dans le CPA**
Le compte personnel d'activité (CPA) permet aux salariés de regrouper ses droits (formation, pénibilité, engagement citoyen), de les conserver tout au long de sa carrière et de pouvoir les utiliser pour se former au moment où il le souhaite.
Les amendements adoptés permettent l'utilisation du CPA en cas de mobilité européenne avec les dispositifs suivants :
 - les droits acquis par le titulaire d'un CPA sont conservés en cas de départ à l'étranger ;
 - un CPA peut être ouvert (avec acquisition de droits sur celui-ci) pour les personnes travaillant à l'étranger sous contrat de travail de droit français ;
 - le titulaire d'un CPA peut utiliser ses droits pour suivre une formation dans un autre pays de l'Union européenne ;
 - le titulaire d'un CPA peut utiliser ses droits s'il vit et/ou travaille dans un autre pays de l'Union européenne.

II) Soutien aux Français dans leur vie professionnelle

L'ensemble des acteurs économiques, publics et privés, tel que Business France, les Chambres de Commerce et d'Industrie, les entreprises nationales, les entrepreneurs français installés à l'étranger sont de véritables atouts pour la France. Tout comme les fonctionnaires français en poste à l'étranger, dans les institutions européennes ou internationales participent à l'influence et au rayonnement de la France à l'étranger. Aussi, je me suis attaché à soutenir chacun, dans ses actions, en me faisant le relai de leurs messages, intérêts ou problématiques.

1) Soutien aux entrepreneurs français et entreprises nationales installés à l'étranger

- **Soutien à la fondation « Avenir Emploi Pays-Bas »**
Aide par le biais de la réserve parlementaire et présence aux événements de la Fondation qui aide les Français installés aux Pays-Bas à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise.
- **Soutien aux commerçants, entrepreneurs, artisans et French Tech**

- Rencontres régulières avec des entrepreneurs français (PME, start-up, ...) qui promeuvent le savoir-faire national à l'étranger.
 - Rencontres régulières avec des commerçants et des restaurateurs français qui importent des produits du terroir français et participent au rayonnement de notre culture gastronomique.
 - [Question écrite](#) (2013) au ministre de l'Agriculture sur les conséquences de l'augmentation des droits d'accise en Belgique et demande sur les accompagnements spécifiques prévus pour les exportations de vins français.
 - Organisation du déplacement d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État au Numérique à la rencontre de la French Tech à Bruxelles et Amsterdam.
 - Soutien aux artisans français, notamment à l'organisation aux Pays-Bas d'un salon présentant l'artisanat et le savoir-faire français.
- **Soutien aux entreprises françaises**
 - Déplacement dans de nombreuses entreprises et filiales de grands groupes français présents dans la circonscription, rencontre avec les salariés.
 - Relai de leurs préoccupations et difficultés auprès des pouvoirs publics français et locaux.
- **Soutien à Business France**
 - Appui à la création de Business France (juillet 2014), dans le cadre de la fusion entre AFII et UbiFrance, pour favoriser la mutualisation des réseaux et du personnel de ces établissements permettant gains d'efficacité et meilleure lisibilité de l'action publique.
 - Soutien au rapprochement entre Business France et Sopexa (2016) et au partenariat signé entre Business France et les CCI françaises à l'international (2016).
 - Présence à plusieurs manifestations de l'établissement public et soutien aux initiatives proposées.

2) Soutien aux fonctionnaires français en poste dans le Benelux

- **Enseignants**
 - Clarification de la situation fiscale des enseignants mis à disposition de l'Education nationale dans les établissements scolaires français.
 - Interpellation de la ministre de l'Éducation nationale pour assurer le renouvellement des détachements d'enseignants en contrat résidents.
 - Intervention auprès des représentants des écoles européennes en France pour demander une revalorisation du statut de chargé de cours.
- **Agents du Centre de Coopération Policière et Douanière (CCPD)**
 - Interpellation de la ministre de la Fonction publique, pour clarifier le statut des agents en poste au CCPD et ainsi régler les problèmes juridiques et fiscaux auxquels ils sont confrontés.
- **Agents de la fonction publique territoriale en poste à l'étranger**
 - Sollicitation de la ministre de la Fonction publique afin de définir un cadre juridique pour les représentations des collectivités territoriales à l'étranger (notamment les représentations des régions auprès de l'UE) et un statut pour leurs agents.

3) Appui aux agents français des institutions européennes et internationales

- **Participation active aux travaux sur l'influence française dans les institutions européennes**
 - Rencontres régulières avec les fonctionnaires européens et internationaux.
 - Présentation de mon [rapport](#) sur « le traitement des questions européennes à l'Assemblée nationale » et du [rapport](#) sur « l'influence française au sein de l'Union européenne » avec les députés Christophe Caresche et Pierre Lequiller auprès du cercle des fonctionnaires européens, cercle des délégués permanents français ...
 - [Question écrite](#) (2013) au secrétariat d'état aux Affaires européennes pour demander une intégration de la France à l'opération européenne « Back to school ».
- **Visite des institutions européennes et internationales et organisation de rencontres avec des délégations de fonctionnaires français :**

Institutions européennes à Bruxelles, Luxembourg et La Haye, organisations juridiques internationales à La Haye, Eurocontrol, OTAN, Europol, Eurojust, Organisation Internationale des Armes Chimique, Office Européen des Brevets, Agence spatiale européenne (ESTEC) ...
- **Remontées de leurs problématiques**
 - [Interpellation du Secrétaire d'État aux Affaires européennes](#) sur la réforme de la fonction publique européenne (2013)
 - Scolarité des enfants
 - Transfert des droits à pension avec le système français
 - Valorisation de l'expérience à l'étranger lors du retour en France (courrier à la ministre de la Fonction publique)
- **Soutien constant et actif aux agents de l'Office européen des brevets (OEB) soumis à une pression inacceptable de leur direction :**
 - Rencontre avec les représentants des syndicats et des salariés de l'OEB
 - Réunions régulières avec le gouvernement français
 - Courriers au Président de l'OEB (2014), au ministre de l'Économie (2014, 2015, 2016), au directeur général de l'Organisation internationale du travail (2015) et à la Commissaire chargée du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et PME (2015).
 - Audition de M. Batistelli à l'Assemblée nationale (mars 2016)
 - Participation aux manifestations et grèves des employés
 - [Question au gouvernement](#) le 30 novembre 2016
- **Subventionnement des associations de fonctionnaires français des institutions européennes et internationales via la réserve parlementaire**

Partie 3 : Un service public de proximité, simplifié et égalitaire

Egalité, proximité, simplification, sont les trois maîtres mots qui ont guidé mon action en matière de service public à l'étranger.

Je me suis mobilisé pour faire évoluer les textes, notamment pour promouvoir l'égalité devant l'impôt, la pension ou l'action sociale et en simplifier leur mise en œuvre.

Dans la droite ligne de la politique de simplification, engagée dès 2013 par le gouvernement, je me suis assuré que de telles mesures soient prises pour simplifier la vie des Français de l'étranger.

Enfin, dans le contexte sécuritaire particulier que nous avons vécu ces dernières années, j'ai été particulièrement attentif à la sécurité de nos concitoyens, en liaison étroite avec les autorités françaises.

I) Fiscalité : plus d'égalité, de clarté et de simplification

Fidèle au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt, je me suis mobilisé, tout au long du mandat, pour que les non-résidents disposent des mêmes droits vis-à-vis de notre système fiscal que les Français établis en France.

C'est pourquoi j'ai œuvré pour plus de clarté dans l'information fiscale, la suppression du taux minimum de 20% pour les salariés non fiscalement résidents en France, la prise en compte de la situation particulière des retraités frontaliers dans le cadre de la renégociation de la convention fiscale franco-belge ou encore la possibilité de régler ses impôts par prélèvement.

En outre, je suis également intervenu pour conseiller, orienter et traiter de nombreux dossiers individuels de nos concitoyens.

1) Pour une meilleure information des non-résidents fiscaux

Mobilisation pour une meilleure information sur les droits, devoirs et possibilités de recours vis-à-vis de l'administration fiscale française des non-résidents.

- Simplification de la déclaration en ligne des Français non-résidents.
- Notice d'information (en ligne et sur papier) plus claire et plus complète pour aider les contribuables non-résidents à remplir leur déclaration d'impôt.
- Visite au centre des impôts des non-résidents à Noisy-le-Grand afin de mieux comprendre le fonctionnement des services et clarifier un certain nombre de problèmes fiscaux que peuvent rencontrer les Français du Benelux.

2) Adoption de mon amendement à la loi de finance 2015 qui supprime le taux minimum d'imposition de 20% pour les revenus des non-résidents.

- En vertu de l'article 197 du code général des impôts, un non-résident se voyait appliquer un taux minimum de 20%. Cette situation pouvait être régularisée a posteriori, le montant de l'impôt était alors recalculé pour tenir compte de la bonne tranche d'imposition et du nombre de parts. Mais cette procédure était largement méconnue et nombre de contribuables se contentaient de payer les 20% d'impôts sans jamais demander le remboursement. Elle pouvait également être très longue et fastidieuse.

- L'amendement adopté permet aux contribuables non-résidents (de l'UE) de déclarer sur l'honneur leurs revenus mondiaux au moment de la déclaration d'impôts française et de se voir appliquer immédiatement le barème progressif et le quotient familial.

3) Adoption de mon amendement à la loi de finance 2015 pour que les Français de l'étranger puissent payer leurs impôts en ligne

- Les contribuables qui disposent d'un compte bancaire dans un pays de la zone euro (dite zone SEPA), peuvent maintenant payer leurs impôts en ligne, être prélevés automatiquement et donc bénéficier de la mensualisation.

4) Mobilisation pour obtenir le remboursement de la CSG-CRDS au-delà des 3 ans de prescription prévu dans les textes fiscaux

- Suite à l'invalidation par la Cour de justice de l'Union européenne de l'assujettissement à la CSG-CRDS des revenus immobiliers des non-résidents, nombreuses actions pour accélérer le remboursement et l'étendre à l'année 2012 au-delà du délai de prescription de 3 ans. (Courrier au secrétaire d'État au Budget, adoption de mon amendement à la loi de finance 2016)

5) Suppression du représentant fiscal

- Interpellation du secrétaire d'État au Budget (2013) sur la nécessité de recourir à un représentant fiscal pour les résidents d'un pays de l'Union européenne.
- Suppression de l'obligation de recourir à un représentant fiscal votée dans la Loi de finances (rectificative de) 2014

6) Mobilisation pour fiscaliser en France les revenus de pensions françaises

- L'impôt sur le revenu des personnes physiques est payable, selon les principes de l'OCDE, dans le pays d'emploi pour les actifs et dans le pays de résidence pour les retraités. Le taux d'imposition variant sensiblement entre la France et la Belgique pour les tranches les plus basses, les personnes touchant des revenus de sources françaises mais résidant en Belgique (ce qui est le cas de nombreux travailleurs frontaliers) voient leurs impôts augmenter violemment du jour au lendemain lorsqu'ils partent en retraite, du simple fait de leur changement de statut.
- Interpellation, à plusieurs reprises, du secrétaire d'État au Budget sur cette injustice fiscale, qui frappe notamment les moyens et petits revenus :
 - Courriers (2013, 2014), réunions de travail (2015, 2016, 2017), [question orale](#) à l'Assemblée (2017)
 - Le ministre a annoncé, en réponse à ma question orale, que la France allait défendre cette position dans le cadre de la renégociation de la convention fiscale avec la Belgique.

II) Retraite & dépendance : simplification, portabilité, justice

Conscient de la complexité des démarches pour constituer sa retraite ou la percevoir, je me suis mobilisé, à plusieurs reprises, pour simplifier les procédures que ce soit pour les Français dont les parcours professionnels ont été fragmentés ou les Français retraités vivant hors de France et qui devaient fournir un certificat de vie plusieurs fois par an aux divers régimes de retraite auxquels ils sont affiliés.

La question de la cotisation dépendance au Luxembourg a également été un sujet de mobilisation. En effet, les personnes salariées au Luxembourg versent une « cotisation

dépendance » en plus de la cotisation retraite mais ne peuvent bénéficier des prestations s'ils prennent leurs retraites en France.

1) Vers la suppression des certificats de vie pour les retraités français de l'étranger

- **Adoption d'un amendement à la loi de financement de la sécurité sociale 2013 pour limiter la présentation des certificats de vie à un par an et permettre sa mutualisation entre les caisses de retraite.**

Cette avancée devait simplifier les démarches. Toutefois dans les faits, la mutualisation par les caisses de retraite est restée aléatoire.

- **Adoption de mon amendement à la loi de financement de la sécurité sociale 2017 pour permettre la dématérialisation de l'envoi des certificats.**

A partir du 1^{er} janvier 2018, les formulaires pourront être directement transmis en ligne aux différents organismes de retraites via l'espace personnel du bénéficiaire.

- **Multiplés interventions (en séance publique, par courrier) pour demander un échange automatique des données d'Etat civil entre la France et les pays du Benelux afin de rendre inutile la présentation des certificats de vie.**

La ministre des Affaires sociales a annoncé le début de négociations avec le Luxembourg et la Belgique en 2017 et avec les Pays-Bas en 2018 pour parvenir à des conventions bilatérales afin de rendre systématique les échanges d'état civil comme c'est actuellement le cas avec l'Allemagne.

2) Questions spécifiques de portabilité

- **Interventions pour permettre la portabilité des droits à pension dans les organismes internationaux.** Une personne qui rejoint une organisation internationale (Eurocontrol, BEI, ...) ne peut aujourd'hui y transférer ses droits à la pension cotisés en France (sauf pour les institutions européennes). Question écrite en [2014](#) et courrier à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé 2016 pour que la France autorise le transfert des droits à pension.

- **Résolution de nombreux problèmes individuels par des interventions auprès des caisses de retraites françaises.**

3) Cotisation dépendance au Luxembourg

- **Mobilisation pour que la cotisation dépendance versée au Luxembourg par les salariés français se traduise par une prestation lors d'un départ en retraite en France.**

Interventions lors des conférences intergouvernementales franco-luxembourgeoises.

Un dispositif, actuellement à l'étude avec les départements frontaliers, devrait permettre aux salariés qui ont cotisé à la branche dépendance luxembourgeoise pendant leur carrière de bénéficier de l'équivalent de la prestation dépendance luxembourgeoise dans le cadre de l'Allocation pour l'autonomie (APA).

III) Action sociale : agir pour les plus démunis

Les Français du Benelux sont à l'image des Français de France : d'une grande diversité. Certains de nos compatriotes se trouvent dans des situations d'extrême précarité.

Chaque année, des ressortissants français résidant en Belgique sont victimes de l'application de la directive européenne permettant à un Etat d'expulser des citoyens européens qui n'ont pas cinq ans de résidence et qui reçoivent des aides sociales.

J'estime que la libre circulation est un fondement important du projet européen. C'est pourquoi, je me suis mobilisé pour protéger nos concitoyens menacés et construire un véritable espace européen de solidarité, où les droits à la mobilité sont les mêmes pour tous, quelle que soit l'origine sociale et les moyens économiques dont les personnes disposent.

Si les pays hôtes sont responsables de la distribution des aides sociales des citoyens européens vivant sur leur territoire, nos compatriotes peuvent également compter sur les entraides et des sociétés de bienfaisance qui apportent une aide matérielle et un soutien psychologique précieux aux compatriotes français en difficulté. Ces organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES) qui contribuent à la cohésion, si nécessaire, de notre communauté française à l'étranger, se doivent d'être soutenus.

1) Mobilisation contre les expulsions sociales

- **Demande d'un accord bilatéral franco-belge pour protéger nos concitoyens**
Demande d'un accord tacite ou officiel entre la France et la Belgique pour éviter ce type d'expulsions entre nos deux pays. Courrier à la secrétaire d'État belge à l'Asile et la migration (2014). Courrier et entretien avec le Ministre français de l'Intérieur (2014).
- **Demande de révision de la directive européenne de libre circulation au sein de l'Union de 2004.**
Courrier au Commissaire européen pour l'emploi, les affaires sociales et l'intégration (2014).
- **Interventions pour solutionner des cas individuels de Français menacés d'expulsion**
Mise en contact de citoyens avec le consulat, les entraides ou sociétés de bienfaisance françaises, les CPAS de Belgique, les organismes de recherche d'emploi ...
- **Tribune dans le magazine l'Obs et le quotidien Le Soir pour défendre la libre circulation des hommes et des femmes au sein de l'Union européenne (décembre 2004)**

2) Soutien aux organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES)

- **Une action coordonnée pour sauvegarder les subventions aux OLES**
Interpellation du secrétaire d'État aux Français de l'étranger, afin de demander le dégel des subventions et le rétablissement de la ligne budgétaire octroyées aux OLES (juin 2016). Face aux diverses interventions de parlementaires, le ministère du budget a revu

son positionnement et a permis aux postes consulaires de verser les subventions aux OLES.

- **Membre de la Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger au nom de l'Assemblée nationale.**
Rappel que certains compatriotes se trouvent parfois dans des situations d'extrême pauvreté bien que résidant dans des pays développés.
Demande d'un rapport détaillé pour chaque OLES quant aux nombres de bénéficiaires réels et potentiels, aux recettes et dépenses afin d'évaluer au mieux leurs besoins.
- **Soutien aux OLES de la circonscription via la réserve parlementaire**
Elles apportent une aide financière ponctuelle ou un soutien moral important aux Français qui se trouvent dans une situation difficile.

IV) Service public aux Français de l'étranger

Alors qu'en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, le nombre de Français ne cesse d'augmenter, j'ai défendu la promotion d'un service public de qualité et de proximité pour les Français du Benelux.

Depuis 2013, sous l'impulsion du président de la République, le gouvernement s'est engagé dans une opération de simplification administrative afin de faciliter la vie quotidienne des entreprises et des particuliers.

En tant que député des Français établis hors de France, j'ai été attentif à ce que cette démarche soit bien évidemment ouverte aux Français qui résident à l'étranger afin que ces derniers puissent pleinement bénéficier des mesures de simplification et de dématérialisation des procédures administratives.

J'ai également plaidé pour que les services publics de transports soient améliorés entre la France et les pays du Benelux.

1) Simplification des démarches

- **Soutien aux mesures de dématérialisation des démarches consulaires**
 - Inscription en ligne sur le registre consulaire et sur la liste électorale consulaire.
 - Portail « MonConsulat.fr » permettant de consulter son dossier consulaire et de le mettre à jour personnellement.
 - Prise de rendez-vous au consulat par internet.
 - Procuration pré-remplie en ligne et envoi dématérialisé.
- **Courrier au secrétaire d'État à la simplification (juillet 2016) avec des propositions concrètes pour simplifier la vie des Français de l'étranger.**
 - Inclure les trimestres cotisés dans l'Union européenne dans le compte retraites en ligne
 - Alléger les procédures en matière de certification de nationalité française ;

- Offrir la possibilité de retirer et d'échanger ses billets de train français sans surcoût dans les principales gares de la circonscription par le placement de bornes électroniques SNCF comme c'est le cas en gare du Luxembourg et vice-versa ;
- Simplifier l'accessibilité depuis l'étranger des numéros de téléphone d'administrations françaises.

2) L'accueil dans les consulats

- **Soutien à la mise en place de la Charte Marianne dans les administrations publiques et notamment les Consulats**

Le référentiel Marianne comprend 19 engagements pour faciliter l'accès des usagers aux services publics, leur garantir un bon accueil et une meilleure prise en charge de leurs demandes. Parmi ces engagements : horaires adaptés, accueil courtois, informations claires, délais garantis, écoute permanente, amélioration continue de l'organisation.

- **Soutien à la déconcentration et à la proximité.**

- Intervention auprès du secrétaire d'État aux Français de l'étranger pour augmenter le nombre de valises Itinera permettant aux Consulats de faire les demandes de passeports lors des permanences consulaires. Une valise itinera est actuellement utilisée en Belgique.
- Soutien aux agents effectuant des permanences consulaires : déplacements à Mouscron et Charleroi.

- **Question écrite auprès du secrétaire d'État aux Français de l'étranger (2015) pour appuyer une demande d'augmentation des effectifs de la section consulaire du Luxembourg du fait de la forte affluence (création d'un emploi d'agent titulaire fin 2015).**

- **Soutien aux investissements pour l'accueil du public dans les Consulats par la réserve parlementaire**

Salle d'accueil pour les enfants dans les 3 consulats, rampe d'accès pour les personnes handicapées au Luxembourg, marquise extérieure à Bruxelles.

3) Renouvellement des cartes d'identité

- **Intervention auprès du ministre de l'Intérieur (courrier en septembre 2016) pour que les Consulats puissent renouveler les cartes d'identité après 10 ans et ne pas tenir compte de l'allongement automatique de 5 ans de leur validité.**

Cette décision de renouvellement automatique 10+5 est en effet très mal comprise à l'étranger et a mis de nombreuses personnes dans des situations délicates.

Les consulats de France à Bruxelles, Amsterdam et Luxembourg renouvellent maintenant les cartes d'identité périmées malgré l'extension de validité.

4) Constitution d'une réserve citoyenne

- **Adoption de mon amendement à la loi « égalité & citoyenneté » permettant d'étendre la réserve citoyenne aux Français établis hors de France.**

Les consulats pourront constituer des réserves citoyennes. Les réservistes pourront être affectés, en fonction de leurs souhaits, de leurs savoir-faire et de leurs disponibilités, sur

différents types de missions ponctuelles. Cette réserve participera de la vitalité et de la cohésion des forces vives françaises établies hors de France.

5) Accès à l'information

- **Site du ministère des Affaires étrangères**
- **Soutien aux mesures mises en place pour faciliter le retour sur le territoire français**
Simulateur en ligne « Retour en France » conçu pour informer sur les démarches à accomplir au moment du retour en France (assurance-maladie, allocations chômage, pension, changement d'adresse auprès des services postaux, fiscaux ou des administrations locales).

6) Transports

- **Interpellation du secrétaire d'État aux transports, de la SNCF et de Thalys pour le développement de lignes de trains alternatives au Thalys (2013)**
- **Inauguration de la ligne low-cost Izy entre Bruxelles et Paris (avril 2016)**
- **Courrier au ministre des Transports (juillet 2015) pour demander des lignes directes Bruxelles-Bordeaux et Bruxelles-Rennes permettant une meilleure connexion des grandes métropoles de l'ouest et du sud-ouest à Bruxelles et Amsterdam.**
- **Courrier au ministre des Transports pour soutenir la réouverture de la dorsale wallonne Paris-Mons-Charleroi-Namur-Liège.**

V) Sécurité

Suite aux attentats, qui ont frappé Paris en 2013 et la Belgique en 2014, je me suis mobilisé tant au niveau national que dans la circonscription pour réaffirmer les valeurs de la République et soutenir toutes les mesures nécessaires pour protéger la sécurité des concitoyens.

1) Lutter contre la menace terroriste et réaffirmer les valeurs de notre République

- **Vote des mesures nationales pour assurer la protection des citoyens**
 - Vote en novembre 2015 pour l'état d'urgence, qui avait été mis en place dans les premières heures qui ont suivi les attentats par le président de la République.
 - Vote (mars 2016) de la loi renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, et améliorant l'efficacité et les garanties de la procédure pénale.
- **Réaffirmation des valeurs de notre République**
 - Vote contre la déchéance de nationalité.
 - Appel et participation aux rassemblements, manifestations et hommages aux victimes sur la Grand-Place avec le Bourgmestre de Bruxelles, devant le Parlement européen, à Molenbeek, à Liège.

2) Protéger les intérêts des ressortissants français

- **Soutien aux ambassades dans leurs décisions de prendre les mesures de sécurité appropriées dans les écoles françaises ainsi qu'aux abords des organismes publics représentant des intérêts français.**
- **Soutien à la coopération franco-belge en matière de renseignement, de police et de justice.**

Intervention lors des [questions au gouvernement](#) (mars 2016) pour saluer le travail des forces de l'ordre et des équipes judiciaires des deux pays et interroger le ministre de l'Intérieur sur la coopération bilatérale franco-belge.

Partie 4 : Droits et libertés

En tant que député des Français de l'étranger, j'ai constaté que certains de nos concitoyens allaient chercher à l'étranger ce qu'ils ne pouvaient obtenir en France.

C'est notamment le cas des personnes handicapées et de leurs familles qui font le choix de la Belgique par manque de structures d'accueil en France, à la recherche de méthodes comportementalistes plus développées ou pour intégrer des écoles spécialisées. Témoin de cet afflux, subi parfois, je suis plus que jamais mobilisé pour améliorer la situation en France d'une part et des ressortissants français présents sur le territoire belge et de leurs familles d'autre part.

Si la Belgique est en avance sur la France concernant la question de prise en charge des personnes handicapées, force est de constater que les trois pays du Benelux ont été, dans de nombreux domaines, les précurseurs d'avancées sociétales majeures notamment en ce qui concerne le mariage homosexuel ou la fin de vie. Je me suis donc inspiré des expériences et des législations nationales de ces pays pour enrichir le débat en France.

I) Handicap

Confronté à la réalité des quelques 8.500 personnes handicapées françaises hébergées dans des établissements wallons ou scolarisées dans des écoles spécialisées belges francophones, je me suis pleinement engagé sur la thématique du handicap pendant mon mandat. C'est pourquoi je suis devenu vice-président du groupe d'étude « Autisme » à l'Assemblée nationale et rapporteur sur l'accord-cadre franco-wallon. Chaque année, à l'occasion des discussions budgétaires, j'ai défendu le volet « handicap » des projets de loi de finance et de loi de financement de la sécurité sociale. J'ai travaillé de concert avec l'ensemble des acteurs : gouvernements français et wallons, associations et familles, pour promouvoir les meilleures solutions de prise en charge à la fois sur notre territoire et en Belgique.

1) Suivi de l'accueil des personnes handicapées françaises en Belgique

- **Rapporteur de la [loi de ratification](#) de l'accord cadre franco-wallon sur l'accueil des personnes handicapées (novembre 2013)** qui prévoit trois volets : un meilleur échange d'informations, des inspections communes franco-belges dans les établissements et la révision des conventionnements entre les établissements et les autorités publiques françaises.
- **Suivi régulier de la mise en œuvre de l'accord-cadre**
 - Participation à Paris (2014 et 2016) à deux comités mixtes paritaires de suivi de l'accord-cadre franco-wallon sur l'accueil et l'hébergement des personnes handicapées françaises en Belgique. Ces réunions nationales, regroupant sous la présidence de la ministre, les administrations concernées, les départements, les associations et les élus, permettent à tous les acteurs de suivre les avancées, d'échanger sur les points de blocages éventuels et d'envisager les améliorations possibles. J'y ai proposé de réfléchir à une « charte qualité », qui serait un outil de contrôle de la qualité des établissements conventionnés.

- Participation aux deux comités mixtes franco-wallons aux côtés des ministres français et wallon, Marie-Arlette Carlotti et Eliane Tillieux en 2014, Ségolène Neuville et Maxime Prévot en 2016.
 - Accueil en Belgique de la secrétaire d'État aux Personnes handicapées en 2014 et 2015 pour des visites de centres et des rencontres avec son homologue.
 - Collaboration permanente avec les gouvernements français et wallon : remontées des réalités de terrain, échanges réguliers, [Question au gouvernement](#) (octobre 2015)
 - Rédaction d'un bilan de la mise en œuvre de l'accord cadre dans mon rapport sur la branche médico-social du PLFSS 2017
- **Mobilisation pour plus de solutions en France**
 - Obtention en 2016 d'un fond d'amorçage de 15 millions d'euros afin de prévenir les départs non choisis en Belgique. Une première tranche de 10 millions d'euros a été débloquée au printemps 2016 et la seconde tranche de 5 millions, d'ici la fin de l'année 2017.
 - Le fond permet d'agir sur 3 volets : permettre des interventions directes de professionnels spécialisés au domicile des personnes en situation de handicap, renforcer le personnel dans les établissements médico-sociaux de proximité et créer des places sur mesure dans les établissements et services médico-sociaux.
 - Rédaction d'un bilan d'étape de la mise en œuvre du fonds d'amorçage dans mon rapport sur la branche médico-social du PLFSS 2017 dans lequel j'insiste sur la nécessité de préserver le principe du libre choix des personnes et de leurs familles, de renforcer la coopération avec les familles, de mieux assurer la coordination entre acteurs sur le terrain, d'intégrer davantage les services à domiciles dans les dispositifs de prévention des départs non-choisis et de pérenniser le fonds d'amorçage.
 - Adoption de mon amendement à la loi de financement de la sécurité sociale de 2017 prévoyant une pérennisation du fonds d'amorçage.
 - Mise en place en 2016 du dispositif « réponse accompagnée pour tous » permettant une individualisation de la solution pour chaque personne en situation de handicap
 - **Suivi de la scolarisation des personnes handicapées frontalières dans des établissements spécialisés.**
 - Demande de mise en place d'un groupe de travail dans chaque département consacré à l'enjeu des transports afin de recenser les besoins des usagers tout en garantissant une meilleure maîtrise des coûts (rapport PLFSS 2017)
 - Intervention pour débloquer des cas individuels de non-remboursement de frais de taxi
 - Rencontre avec Christie Morreale, députée du Parlement wallon (février 2015) concernant la question du financement de l'enseignement spécialisé en Belgique`

2) Implication sur le terrain

- **Visites régulières de centres et d'écoles spécialisées en Belgique** : rencontres avec le personnel et les familles, remontées des problématiques
- **Soutien à l'association Autisme-France Belgique**
 - Echanges sur les problèmes généraux et particuliers,
 - Soutien matériel à la publication d'un guide à l'intention des usagers français en situation de handicap et de leurs familles ou représentants légaux.
- **Echanges, rencontres et soutien aux familles**
 - Rencontre et coopération avec les familles et les associations afin d'obtenir des retours d'expériences concrètes.
 - Résolution de plusieurs cas individuels pour trouver une place dans un établissement, pour obtenir la prise en charge des transports ...

3) Autres actions à l'Assemblée nationale

- **Rapporteur pour l'Assemblée nationale du rapport de la Cour des comptes sur l'évaluation de la prise en charge de l'autisme en France (2017)**

Examen des volets suivants : les modalités du pilotage national et sa déclinaison régionale ; l'appréciation des besoins des familles des personnes autistes ; les actions spécifiques menées pour assurer la scolarisation et l'insertion professionnelle des personnes autistes ; les coûts globaux de la prise en charge de l'autisme et ceux des dispositifs de prise en charge en psychiatrie, dans le secteur médico-social et dans l'enseignement scolaire public et privé sous contrat.
- **[Rapporteur](#) sur le volet handicap et dépendance du projet de loi de finance 2016**

Rapport axé sur le vieillissement des personnes handicapées, notamment toutes les questions inhérentes aux soins de santé, aux structures d'hébergement, de fungibilité des aides entre les secteurs du handicap et du vieillissement.
- **Adoption de mon amendement à la loi de financement de la sécurité sociale 2017**

demandant au gouvernement un rapport sur la pratique du packing dans le secteur sanitaire. Ce rapport devra être remis pour le 1^{er} juillet 2017 et intégrera le rapport d'évaluation de la Haute autorité de santé et le bilan du plan autisme.
- **Appui et promotion des mesures gouvernementales :**
 - 3^{ème} plan autisme (mai 2013) qui va notamment favoriser le développement des méthodes comportementales et la création de nouvelles structures en France
 - Reconnaissance du métier d'auxiliaire de vie scolaire (formations proposées, emplois stabilisés) contribuant au renforcement de l'accompagnement scolaire des élèves
 - **[Question écrite au ministre des Affaires étrangères \(2014\)](#)** pour que la loi de mise en accessibilité des transports et bâtiments publics s'applique aussi à l'étranger – la réponse du ministre indique une priorité pour les consulats et les établissements de l'Aefe mais se limite dans un premier temps aux nouvelles constructions.

II) Mariage pour tous

Sur les questions du mariage civil et de l'adoption pour tous les couples, j'ai activement pris part aux débats et soutenu le projet de loi « mariage pour tous ». Réelle avancée sociétale, je m'en suis fait le relai à travers plusieurs médias et ai partagé les avancées de la Belgique et des Pays-Bas en la matière. J'ai néanmoins regretté que l'amendement que j'ai soutenu étendant la PMA aux couples de femmes n'ait pas été adopté

1) Débat à l'Assemblée nationale

- Intervention en séance publique à l'Assemblée nationale (janvier 2013) en faveur du projet de loi mariage pour tous
- Intervention pour faire reconnaître les couples homosexuels déjà mariés à l'étranger et les familles de ces couples fondées hors de France. Conséquence concrète : la retranscription des mariages entre personnes de même sexe dans les consulats français est possible.
- Vote pour l'amendement ouvrant la PMA aux couples de femmes qui hélas a été rejeté

2) Remontée des expériences des pays du Benelux dans le débat français

- **Accueil d'une délégation de députés de la commission des lois à Bruxelles**
 - Réunion avec Philippe Mahoux, sénateur belge, rapporteur de la loi belge de 2003 « ouvrant le mariage aux couples de même sexe »
 - Visite de la clinique Erasmus à Bruxelles qui pratique la procréation médicalement assistée et accueille un grand nombre de Françaises.
- Audition à l'Assemblée nationale de Philippe Mahoux (décembre 2012)
- Publication d'une Tribune dans « Libération » avec cinq autres parlementaires pour valoriser les expériences des pays voisins de la France (notamment la Belgique et les Pays-Bas) en matière de reconnaissance de couples du même sexe (décembre 2012)

III) Fin de vie

Lors des discussions nationales pour faire évoluer le cadre légal de "la fin de vie", je me suis pleinement saisi du dossier. J'ai choisi de faire émerger le débat démocratique et de partager les expériences des pays de la circonscription en la matière. En outre, j'ai personnellement affiché un choix clair, celui de l'assistance médicalisée active à mourir (euthanasie ou suicide assisté) pour lequel j'ai porté un amendement avec mon collègue Jean-Louis Touraine. Cet amendement n'ayant pas été adopté, la loi se contentant d'instaurer un droit à la sédation profonde (laisser mourir), j'ai considéré en mon âme et conscience que les avancées de la loi étaient bien trop faibles et j'ai voté contre la loi.

1) Débat à l'Assemblée nationale

- Intervention en séance publique à Assemblée nationale (mars 2015) pour soutenir une véritable liberté de choix pour les malades.

- Dépôt d'un amendement autorisant l'aide active à mourir (euthanasie) dans le projet de loi avec mon collègue député Jean-Louis Touraine.
- Vote contre la loi car elle n'allait pas assez loin à mon sens
- Tribune co-signée avec Jean-Louis Touraine parue sur le Huffington post (juin 2015) <http://philipcordery.fr/2015/06/assistance-medicalisee-active-a-mourir-le-combat-continue-2/>

2) Remontée des expériences des pays du Benelux dans le débat français

- Organisation d'une conférence débat en Belgique (mars 2014) afin de valoriser les témoignages et les apports d'experts avec notamment le sénateur belge Philippe Mahoux, Jacqueline Herremans, Présidente de l'ADMD-Belgique (association pour le droit à mourir dans la dignité), Jean-Luc Romero, président de l'ADMD-France et Véronique Massoneau, députée française
- Organisation d'une table-ronde à l'Assemblée nationale avec des intervenants belges et néerlandais
- Relai sur mon blog de la consultation citoyenne sur la proposition de loi portant sur la fin de vie (février 2015)

IV) Droit des femmes

Membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi « Egalité et citoyenneté », je me suis mobilisé pour un projet de société fondé sur une égalité réelle. Avec la majorité, je me suis engagé au développement d'une politique ambitieuse d'égalité des genres au sein la société française. Je me suis également mobilisé pour renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et pour la protection des acquis en faveur des femmes.

1) Soutien aux mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes

- Vote de la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2014) permettant notamment le renforcement des contrôles et des sanctions contre les entreprises qui ne respectent pas l'égalité professionnelle
- Vote pour le remboursement à 100% de l'IVG à toutes les femmes (PLFSS 2012)
- Vote pour la gratuité de la pilule contraceptive pour les mineures (PLFSS 2012)
- Signature du pacte pour l'égalité élaboré par le laboratoire de l'égalité qui propose une série de mesures permettant d'instaurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2012)
- Mobilisation pour retrait du projet de remise en cause du droit à l'IVG en Espagne (janvier 2014)

2) Mobilisation contre le système prostituteur

- Membre de la commission spéciale chargée d'étudier la proposition de loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel
- Intervention en séance proposant notamment de porter le débat au niveau européen pour éviter des disparités frontalières susceptibles de favoriser le trafic d'êtres humains aux frontières
- Contribution à la tribune publiée dans Le Monde : « Prostitution : mobilisons-nous pour une loi d'abolition ! » (Septembre 2013)

V) Droit de la famille

J'ai été sollicité par plusieurs concitoyennes et concitoyens des Pays-Bas qui venaient de divorcer de leur conjoint néerlandais, et qui se voyaient contraints par les décisions de justice à un choix douloureux : rester dans le pays pour obtenir la garde de l'enfant ou rentrer en France sans enfant. En effet, le droit néerlandais privilégie la stabilité géographique à tout autre critère. J'ai pris toute la mesure du problème et attiré l'attention du gouvernement sur ces questions.

- **Proposition d'un rapport sur cette problématique** : à l'occasion de la proposition de loi sur la protection de l'enfant (mai 2015), j'ai demandé un rapport visant à examiner les difficultés des enfants de citoyens français résidant dans l'Union européenne en cas de séparation, de divorce de leurs parents et qui proposerait des solutions bilatérales entre la France et les pays concernés pour protéger l'intérêt de l'enfant.
- **Question écrite et [orale](#) à la Garde des Sceaux** lors de la discussion sur le projet de loi sur les droits de l'enfant pour rappeler l'engagement pris par le gouvernement

Partie 5 : Soutien au rayonnement de la France

Promouvoir notre création culturelle et artistique. Diffuser notre langue. Renforcer notre place dans le débat d'idées. Affirmer l'excellence française dans le domaine sportif. Tels ont été les moteurs de mon action pour le rayonnement de la France à l'étranger. Notre pays a toujours joué un rôle actif au service des échanges culturels et linguistiques dans le monde. Les Français de l'étranger en sont les premiers ambassadeurs.

Les acteurs du réseau diplomatique français, les associations et les citoyens, de par leurs actions multiples et complémentaires contribuent au rayonnement de notre culture, de notre patrimoine et de notre langue. La diffusion des informations et programmes nationaux par le biais de la radio et télévision publiques nationales constituent également un vecteur important de l'identité et de la langue françaises. C'est pourquoi, je me suis mobilisé pour renforcer ces dispositions ou les préserver lorsqu'elles étaient menacées.

Les associations françaises à l'étranger – nombreuses et florissantes au Benelux – contribuent à consolider la communauté française hors de France et à diffuser notre histoire, notre culture, nos valeurs. C'est pourquoi, je me suis attaché, depuis le début de mon mandat, à les soutenir, chacune, dans leur fonctionnement et dans leurs actions.

Enfin, de nombreux talents sportifs se cachent parmi les jeunes Français vivant à l'étranger, représentant une opportunité pour notre pays. Il est du devoir de la France de les détecter puis de les soutenir afin qu'ils puissent porter haut les couleurs de notre pays.

I) Culture et francophonie

La France est présente à l'étranger par la diffusion de notre culture, notre patrimoine et notre langue. Ce rayonnement s'opère grâce aux actions culturelles portées par les acteurs institutionnels, les associations françaises à l'étranger et les Français eux-mêmes, que j'ai toujours soutenus dans leur démarche.

De même, la diffusion de la radio et de la télévision publiques françaises à l'étranger constitue un vecteur important de notre culture et de la francophonie et se doit d'être conservée.

1) Actions culturelles

- **Soutien politique et matériel aux différentes actions culturelles menées par ambassades et les instituts français** : festival francophone des Pays-Bas, semaine française à Capelle, semaine francophone au Luxembourg, projet Rubens du lycée français international d'Anvers, semaine « Goût de France » en collaboration avec des restaurateurs français...
- **Mobilisation pour une réorganisation de l'Institut français des Pays-Bas**
Echange avec le ministre des Affaires étrangères et appel à la création d'une Alliance française à Amsterdam pour compenser la fermeture de l'Institut français.

- **Appui politique aux partenariats culturels** : partenariat entre le Rijksmuseum à Amsterdam et le Louvre à Paris, exposition 21 rue La Boétie au musée de la Boverie à Liège, le centre Kultufabrik au Luxembourg.
- **Soutien aux projets culturels portés par les associations ou les Français**
 - Relai et participation aux actions des associations : fête de la musique aux Pays-Bas, printemps des poètes au Luxembourg, rencontres littéraires et théâtrales
 - Relai des initiatives individuelles, artistiques et culturelles en direction des Français
 - Participation aux expositions d'artistes français au Benelux.
- **Soutien aux projets de mémoire** : soutien aux voyages scolaires organisés par les établissements français de la circonscription à la Maison d'Izieu, soutien et participation à l'initiative « Pavés de mémoire » en Belgique, aux expositions artistiques sur le thème de la Shoah.

2) Accès à la télévision et radio publiques françaises

- **Mobilisation pour renforcer l'accessibilité des chaînes de télévision française à l'étranger**
 - [Question écrite à la ministre de la Culture et de la communication](#) (juillet 2012) pour favoriser la diffusion en libre accès des chaînes publiques françaises à l'étranger.
 - Interpellation d'Olivier Schrameck, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lors de son audition en commission des Affaires européennes (juin 2014) sur la possibilité de diffuser les émissions du service public sur internet à l'étranger.
 - Aujourd'hui France Télévisions a amélioré son offre disponible à l'étranger sur PluzzTV et a lancé une nouvelle chaîne d'information disponible partout dans le monde.
- **Mobilisation contre l'arrêt de la diffusion de France 2 par l'opérateur télévisuel néerlandais Ziggo**
 - Courrier à Rémy Pflimlin, PDG de France Télévisions et René Obermann, PDG de Ziggo afin de les interpeller sur la situation (mars 2015)
 - Signature de la pétition : « [Non à l'arrêt de la diffusion de France 2 par Ziggo aux Pays-Bas](#) »
 - En 2016, Ziggo lance son App TV française, un service gratuit permettant de recevoir toutes les chaînes publiques françaises
- **Mobilisation contre la suppression de l'émetteur en grandes ondes pour la réception de France Inter à l'étranger**
 - Interpellation de la ministre de la Culture et de la communication (décembre 2016) pour revoir la décision prise par Radio France.

II) Vie des associations

Le tissu associatif au Benelux est très dense et hétérogène. Certaines associations favorisent les relations entre nos compatriotes et le pays d'accueil, telles les associations d'amitié, d'autres font la promotion d'une culture et d'un patrimoine comme les associations régionales. Les Entraïdes et les Bienfaisances aident nos compatriotes en difficultés tandis que les associations d'anciens combattants jouent un rôle essentiel dans

la transmission des valeurs de paix et de fraternité auprès des plus jeunes générations. Toutes contribuent à consolider la communauté française à l'étranger et à diffuser notre histoire, notre culture, nos valeurs.

- **Soutien aux différentes associations de la circonscription**
 - Rencontres régulières avec une communauté française foisonnante, engagée pour le rayonnement de notre pays et dynamique
 - Présence lors de leurs événements (Assemblées générales, réceptions, conférences, sorties culturelles, commémorations, stands lors de salons, ...)
 - Mise en relation des associations entre elles et avec différents acteurs français et locaux permettant le partage d'expériences et l'organisation d'événements communs tels que : bal du 14 juillet à Luxembourg, 14 juillet à Anvers, vœux à Gand, Fête de la musique à Amsterdam, after-works à Liège ou à Anvers ...
 - Soutien matériel par la réserve parlementaire

- **Organisation de visites de l'Assemblée nationale à Paris**

III) Sport et Français de l'étranger

De nombreux sportifs français évoluent à l'étranger. Ils constituent un vecteur de l'excellence sportive française dans le monde. La grande majorité d'entre eux évolue loin du star-système dans des sports peu médiatisés ou dans des divisions inférieures. Ils méritent qu'on leur prête la même attention qu'à ceux qui s'entraînent sur notre territoire.

Par ailleurs, il existe à l'étranger des jeunes Français qui excellent dans leurs disciplines et pourraient être un atout important pour nos équipes nationales.

Aussi, je me suis mobilisé en leur faveur, notamment dans le cadre de deux discussions législatives : celle sur la loi visant à sécuriser le statut des sportifs de haut niveau et celle relative à l'éthique du sport pour favoriser la détection de nos jeunes talents à l'étranger.

1) Sécuriser le statut des sportifs professionnels de haut niveau

- **Vote de la loi visant à offrir un statut aux sportifs de haut niveau (juin 2015)** leur permettant notamment de bénéficier d'une couverture sociale et d'une aide à la reconversion professionnelle avant la fin de leur carrière sportive.
- Intervention en séance publique et courrier au secrétaire d'État aux Sports pour que les sportifs français qui évoluent à l'étranger et alternent souvent les périodes d'activité en France et à l'étranger soient bien compris dans le nouveau dispositif.

2) Détection des jeunes talents sportifs à l'étranger

- Adoption de l'amendement visant à favoriser la détection des jeunes talents sportifs français et binationaux vivant hors de France (janvier 2017). Les fédérations sportives ont maintenant l'obligation d'organiser des séances de détection de jeunes sportifs à l'étranger.
- Sensibilisation des acteurs sportifs en France et notamment Bernard Laporte, président de la Fédération française de rugby à XV dans le cadre d'une rencontre informelle.

Partie 6 : coopération transfrontalière et Europe

Elu d'une circonscription qui compte 700 km de frontières avec la France et située au cœur de l'Europe, j'ai fait de la dimension transfrontalière et des questions européennes deux fils rouges de mon mandat. A ce titre, à l'Assemblée nationale, je préside le groupe d'études sur la coopération transfrontalière et siège au bureau de la commission des Affaires européennes.

Plus de 115.000 Français passent quotidiennement la frontière entre la France et la Belgique ou le Luxembourg pour y travailler. Des milliers d'autres passent ces mêmes frontières pour étudier, se soigner, sortir, visiter ou faire leurs courses. De véritables bassins de vies transfrontaliers sont ainsi créés. Si les frontières physiques ont bel et bien disparues au sein de l'Union européenne, de nombreuses barrières administratives perdurent.

Aussi, j'ai étudié les problèmes spécifiques qui se posent aux frontières de la France afin d'y apporter des solutions concrètes. J'ai fait en sorte que pour chaque nouvelle loi nationale, un volet transfrontalier soit pris en compte, que ce soit en termes d'économie, de santé, d'éducation, de transport ou de sécurité...

L'Europe a également été au cœur de mon action parlementaire. Non seulement comme réponse aux problèmes transfrontaliers de nos concitoyens, mais plus largement comme thématique principale en termes de travail parlementaire.

Européen convaincu, je suis persuadé que la question européenne doit être davantage présente au quotidien à l'Assemblée nationale. C'est ainsi que j'ai été particulièrement actif au sein de la commission des Affaires européennes.

I) La coopération transfrontalière

Je suis convaincu que le développement des bassins de vie transfrontaliers doit être une priorité pour notre pays et j'en ai fait un axe fort de mon mandat. A mon arrivée à l'Assemblée nationale, j'ai obtenu la création d'un groupe d'études sur les questions transfrontalières dont mes collègues m'ont confié la présidence. A ce titre, je suis également vice-Président de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT).

L'objectif est à la fois d'étudier les problèmes spécifiques qui se posent aux frontières de la France et tenter d'apporter des solutions en incorporant, le cas échéant, un volet transfrontalier à chaque nouvelle loi. Le tout doit s'effectuer en phase avec les réalités du terrain et s'appuyer sur les initiatives locales.

La coopération sanitaire apparaît, par exemple, comme une réalité et une nécessité dans les zones transfrontalières. Pour les patients belges, luxembourgeois et français, habitant de part et d'autre de la frontière, les soins de santé de proximité sont primordiaux et parfois même indispensables. Aussi, j'ai soutenu politiques, projets et actions pour permettre la mobilité des patients ou le transport des dépouilles mortuaires de part et d'autre de la frontière.

Les questions liées aux transports revêtent également une dimension transfrontalière. C'est pourquoi, pendant 5 ans, j'ai soutenu la création et le développement de nouvelles lignes ferroviaires, routières et navigables entre les territoires français et ceux de la circonscription afin de favoriser des modes de transport alternatifs, démocratiques et/ou plus directs.

J'ai également été désigné rapporteur à l'Assemblée nationale du projet de loi de ratification de « l'accord de Tournai » permettant de rénover et de consolider le cadre de la coopération transfrontalière en matière policière et douanière.

1) Coopération transfrontalière sanitaire

▪ Adoption de mes amendements à la loi de modernisation de notre système de santé (mars 2015) permettant :

- La prise en compte de l'offre de soins disponible de l'autre côté de la frontière et de leurs besoins dans l'élaboration des projets régionaux de santé (PRS) par les Agences régionales de santé (ARS). Ceci permettra d'optimiser l'organisation des soins sur les territoires des zones transfrontalières en leur permettant d'accéder à l'offre de soins la plus proche géographiquement, même si celle-ci se situe sur le territoire du pays européen voisin.
- La possibilité pour les nouveaux Groupements hospitaliers de territoire (GHT), qui ont pour objectif de régionaliser l'offre hospitalière française, de signer des accords avec des hôpitaux étrangers situés de l'autre côté de la frontière. Cette disposition permet de renforcer les coopérations hospitalières transfrontalières existantes comme entre Tourcoing et Mouscron ou Arlon et Mont Saint Martin et de permettre d'en développer de nouvelles avec le futur hôpital d'Esch-sur-Alzette, par exemple.

▪ Soutien politique à l'intensification de la coopération sanitaire transfrontalière

- Appui à la mise en place des ZOAST (zones organisées d'accès aux soins transfrontaliers) permettant aux patients de se faire soigner de l'autre côté de la frontière sans avance de frais et sans autorisation préalable, tout le long de la frontière franco-belge. Question en séance à la ministre des Affaires sociales et de la santé (janvier 2015) pour mettre en place une ZOAST entre Dunkerque et Furnes.
- Organisation d'un colloque avec la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) (décembre 2014) consacré à la coopération transfrontalière en matière de soins de santé.
- Organisation d'une visite de terrain avec le Commissaire européen à la Santé, Vytenis Andriukaitis, pour discuter de la coopération entre l'hôpital d'Arlon et de Mont-Saint-Martin (avril 2017).
- Visites et entretiens avec le personnel de plusieurs hôpitaux de la circonscription : Dinant, Saint Godinne, Mouscron, Arlon.
- Rencontres avec les responsables de l'Agence régionale de santé (ARS) du Nord-Pas-de-Calais et de la MGEN des Ardennes.
- Soutien via la réserve parlementaire à des projets transfrontaliers et à des associations actives sur ces questions : système de transmission de données d'imagerie entre les hôpitaux de Mouscron et de Tourcoing, projet de diffusion d'art dans les hôpitaux

français et belges, soutien au GIE LuxLorLan, à l'ASMUP08 (l'association soins médicaux usagers de la pointe de Givet)...

- Interventions régulières à la conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour demander l'intensification de la coopération sanitaire entre nos deux pays. Un accord-cadre a enfin été signé en novembre 2016. Il permettra la signature de conventions locales touchant aux soins médicaux, aux coopérations hospitalières ainsi qu'aux transports médicalisés.

- **Transport des corps**
 - Courrier au ministre des Affaires étrangères (2014) pour demander un accord franco-belge permettant de déroger à l'accord international de Strasbourg actuellement en vigueur, et qui prévoit l'obligation de cercueils plombés pour le transport international des corps. Cette obligation revient très chère aux familles et leur empêche un certain nombre de pratiques post-mortem.
 - Sensibilisation du Commissaire européen à la santé à cette problématique : courrier pour solliciter une nouvelle directive européenne plus souple et plus adéquate à la réalité sanitaire de l'Union européenne et rencontre avec ASMUP08.
 - Suivi des négociations bilatérales actuellement en cours et qui devraient déboucher sur un accord rapidement.

- **Lutte contre le tabagisme**
 - Adoption de la [résolution européenne](#) (juin 2015) que j'ai déposée appelant à la coordination des politiques européennes en matière de lutte contre le tabagisme et demandant notamment la généralisation en Europe du paquet neutre, ainsi qu'une harmonisation fiscale vers le haut pour mettre fin aux disparités de prix transfrontalières qui minent les politiques publiques décidées en France, comme celles votées dans le cadre de la loi Santé.

2) Coopération transfrontalière en matière de transports

- **Soutien aux services de transports dans les bassins de vie transfrontaliers**
 - Interventions avec mes collègues lorrains pour fluidifier le trafic autoroutier et ferroviaire entre le Luxembourg et la Lorraine
 - Demande d'ouverture d'une ligne ferroviaire Maubeuge-Mons (2013)
 - Interpellation du président de la région Hauts-de-France, sur le tracé du futur Réseau Express Grand Lille (REGL) afin que la ville de Tournai soit incluse dans ce projet (mars 2016).

- **Soutien et promotion du canal Seine-Nord qui** reliera la Seine aux canaux de l'ensemble du Benelux, favorisant les échanges économiques tout en dégageant les routes et en limitant par la même les émissions de CO2.
Rencontre avec Rémi Pavros, député du Nord chargé d'une mission de réflexion sur l'avenir du canal Seine-Nord pour faire le point sur l'état d'avancement du projet (juillet 2013).

3) Coopération transfrontalière en matière de sécurité

- **Visite du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) de Tournai** (18 mars 2013) en compagnie des ministres de l'Intérieur français et belge à l'occasion de la signature de l'accord de Tournai II
- **Rapporteur (juin 2015) du projet de loi de ratification de l'accord de Tournai II à l'Assemblée nationale**
 - Entretien avec les acteurs de terrain de la coopération transfrontalière en matière policière et douanière : l'Ambassadeur de France en Belgique, le Préfet délégué pour la défense et la sécurité, le bourgmestre de Tournai et les personnels du CCPD de Tournai.
 - Présentation et vote du rapport à l'Assemblée nationale qui conforte l'action des forces de police et des douanes françaises et belges et contribue à améliorer la sécurité des populations vivant et travaillant de part et d'autre de la frontière.

4) Actions locales en matière de coopération transfrontalière

- Participation aux **Conférences intergouvernementales franco-luxembourgeoises** (mars 2013 à Luxembourg, mai 2015 à Paris et novembre 2016 à Luxembourg). Interventions régulières pour soutenir les sujets qui concernent les Français du Luxembourg tels que l'enseignement francophone, la reconnaissance automatique des diplômes entre nos deux pays, la coopération bilatérale en matière de formation professionnelle, l'accès à la prestation dépendance de ceux qui prennent leur retraite en France, la coopération sanitaire transfrontalière.
- Accueil de l'Assemblée générale de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) à Esch-sur-Alzette (mars 2017) et visite du site de développement urbain d'Esch-Belval et de Villerupt
- Déplacement à la frontière et rencontre avec les autorités de l'Etat français suite au rétablissement des contrôles aux frontières (mars 2016).
 - Echange à Dunkerque avec le sous-Préfet, le commissaire central, le commandant de la police aux frontières de la zone Flandre maritime et le capitaine de la gendarmerie.
 - Visite du camp de réfugiés de Grande Synthe (mars 2016) et rencontre avec le maire de la ville Damien Carême
 - Rencontre avec les autorités de La Panne

II) Europe

L'Europe a été au cœur de mon action à l'Assemblée nationale. Membre du bureau de la commission des Affaires européennes et porte-parole de mon groupe (socialiste, écologiste et républicain) sur ces questions, je n'ai eu de cesse de porter les questions européennes dans les débats de l'Assemblée.

Au sein de la commission des Affaires européennes, j'ai rédigé de nombreux rapports sur l'avenir de l'Union européenne et notamment sur la dimension économique et sociale. C'est dans ce cadre que j'ai présenté une proposition concrète pour la mise en place d'un salaire minimum européen.

J'ai aussi défendu l'idée que la commission des Affaires européennes devait plus souvent se saisir pour avis des textes de lois. C'est ainsi par exemple que j'ai été rapporteur pour avis de la loi travail afin de donner une dimension européenne au débat dans l'hémicycle.

Enfin, je me suis saisi plus spécifiquement de la question du traitement des questions européennes à l'Assemblée nationale, d'abord en présentant un amendement (rejeté) au règlement de l'Assemblée pour que la commission des Affaires européennes devienne une commission à part entière puis en rédigeant un rapport assorti d'un certain nombre de propositions après avoir étudié le fonctionnement de plusieurs autres parlements nationaux.

La question de l'influence française dans les institutions européennes et internationales a également été un sujet d'intérêt en lien direct avec les acteurs européens de la circonscription (fonctionnaires, représentants permanents ...) que j'ai régulièrement rencontrés pour échanger et faire remonter leurs expériences.

1) Action européenne à l'Assemblée nationale

- **Auteur de plusieurs rapports, résolutions européennes et Questions au gouvernement afin de positionner l'Assemblée nationale dans le débat public européen**
 - [Rapport d'information](#) sur l'emploi des jeunes en Europe (mars 2015)
 - [Rapport d'information](#) sur le salaire minimum au sein de l'Union européenne (juin 2016)
 - [Rapport d'information](#) sur le socle européen des droits sociaux (décembre 2016)
 - [Rapport d'information](#) sur le renforcement de l'Union économique et monétaire (novembre 2016)
 - Proposition de résolution relative au programme de travail de la Commission européenne (février 2015)
 - [Proposition de résolution européenne](#) relative au Conseil européen des 17 et 18 décembre 2015
 - [Question au gouvernement](#) sur le plan de relance européen (octobre 2014)
 - [Question au gouvernement](#) sur le rôle moteur du couple franco-allemand dans la construction de l'Union européenne (octobre 2015)
 - Vice-président de la mission d'information sur le Brexit de l'Assemblée nationale (juillet 2016 – février 2017)
 - [Question au gouvernement](#) sur la scolarité à l'étranger (novembre 2012)
 - [Question au gouvernement](#) sur le déplacement du Président de la République à Strasbourg (février 2013)
 - [Question au gouvernement](#) sur le projet de loi travail (mai 2016)
 - [Question au gouvernement](#) sur les conclusions de la mission d'information sur le Brexit (février 2017)
- **Action pour européaniser le travail de l'Assemblée nationale**
 - Dépôt d'amendements au règlement de l'Assemblée nationale afin de renforcer le rôle de la Commission des affaires européennes et d'introduire des résolutions parlementaires avant les Conseils européens
 - [Rapport d'information](#) sur le traitement des questions européennes à l'Assemblée nationale (novembre 2015)
- **Déplacements européens dans le cadre de la Commission affaires européennes**

- Nombreux déplacements dans le cadre de la préparation des rapports pour échanger avec mes homologues des autres parlements nationaux
- Représentation de l'Assemblée nationale dans les instances parlementaires européennes (Conférence des parlements nationaux de l'Union européenne, conférence budgétaire interparlementaire)
- Participation aux journées euro-parlementaires qui réunissent députés, sénateurs et députés européens à Strasbourg ou Paris.

2) Interventions publiques

▪ Echanges avec les associations de fonctionnaires européens

- Rencontre avec les fonctionnaires européens : la France et les affaires européennes (décembre 2013)
- Rencontre avec les membres du Cercle des Délégués Permanents Français (CDPF) : La France dans l'Union européenne : quelle stratégie d'influence ? (juin 2016)
- Présentation interactive des rapports sur la stratégie française et l'Union européenne : le traitement des affaires européennes par l'Assemblée nationale et celui sur l'influence française au sein de l'Union européenne - avec mes collègues députés Christophe Caresche et Pierre Lequiller (juin 2016)
- Présentation du rapport de l'Assemblée nationale sur le Brexit suite à l'invitation de l'Association des Françaises et Français des institutions Communautaires et Européennes (AFFCE) (mars 2017)
- Conférence sur l'avenir de l'Union européenne organisée par le Groupe de réflexion sur l'avenir du service public européen (GRASPE) (avril 2017)

▪ Interventions lors d'événements et colloques européens

- Intervention à la conférence organisée conjointement entre l'ambassade du Royaume des Pays-Bas à Paris et la maison de l'Europe sur la démocratie européenne (juin 2014)
- Intervention lors de la table ronde sur la transition énergétique de l'Union européenne, organisée par l'Agence Internationale de l'Énergie (juin 2014)
- Intervention au colloque de l'IRIS sur l'avenir de l'Union européenne (avril 2016)
« *L'Europe face au désordre stratégique international* »